

Le camping accepte les réservations d'emplacement et de locatifs sous les conditions suivantes :

RÉSERVATION

- La réservation est définitive à réception du premier versement.
- Toute réservation sera accompagnée d'un acompte de 30 % du montant du séjour que ce soit en emplacement ou en locatif. Le solde est à régler 30 jours avant l'arrivée pour les locations, sans relance. Sans règlement du solde dans le délai prévu, nous nous réservons le droit d'annuler votre réservation et l'acompte précédemment versé restera acquis par le camping.
- À régler sur place : 150 € de caution pour les locatifs.
- Dès réception de votre contrat de location, le camping vous enverra un accusé pour confirmer votre réservation.
- Le règlement intérieur doit être respecté notamment pas de bruit après 23 h et pas de short dans la piscine.
- Le paiement peut être effectué de la manière suivante : par carte bancaire, par chèque bancaire ou postal, par chèques-vacances ou par virement inter bancaire.
- La location est personnelle, il est interdit de sous louer ou de céder l'emplacement à un tiers.
- Pour tous les locatifs, arrivée le samedi à partir de 14 heures, et départ le samedi avant 9 heures.
- Toute modification du nombre de personnes pouvant entraîner une variation du montant de la redevance en plus ou en moins doit être signalée à l'arrivée (taxe de séjour, personne supplémentaire par rapport à la capacité du locatif...). En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au loueur.
- Nous vous demandons de nous aviser de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. Le gestionnaire se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles dans les 24 heures après la date d'arrivée prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.
- Il est obligatoire de respecter le règlement intérieur du camping.
- Pour les locations, une caution de 150 € est demandée à l'arrivée pour couvrir les éventuels dégâts du locatif, 50 € peuvent être retenus pour couvrir d'éventuels frais de nettoyage en fin de location ; elle est restituée le jour du départ suivant l'état des lieux.
- Lors de votre séjour, vous pouvez être photographiés et paraître dans les prochaines brochures. En cas de refus, vous devez le notifier par lettre recommandée.

CONDITIONS D'ANNULATION

- Aucun remboursement d'acompte n'aura lieu.
- Lorsque le séjour est commencé, la totalité du prix du séjour reste acquise au camping. Il n'y a pas de remboursement possible pour cause de départ anticipé ou arrivée retardée, quelles qu'en soient les raisons.

En espérant vous donner entière satisfaction pour votre séjour.

La Direction.

Le _____
Signature (précédée de la mention "lu et approuvé")